****

Le doxing

Qu’est-ce que le doxing (ou doxxing) ?
Le doxing est un terme qui désigne la divulgation de vos informations personnelles et confidentielles en ligne sans votre autorisation. Ces informations peuvent inclure votre nom complet, votre adresse personnelle, votre numéro de téléphone, votre lieu de travail ou même les coordonnées de membres de votre famille. Le doxing est souvent utilisé pour encourager certaines personnes à vous faire peur, vous menacer, vous harceler ou vous intimider.

**Si le doxing est effectué pour le compte d’un État étranger ou en son nom il s’agit d’une forme d’ingérence étrangère.** La diffusion d'informations personnelles et confidentielles peut éventuellement nuire à la vie privée et la sécurité d'un individu.

Que faire si vous êtes victime de doxing

**Parlez-en à votre famille et à vos amis**

Si cela ne vous gêne pas, dites à votre famille et vos amis de ce qui s’est passé car ils pourraient également être ciblés. Demandez-leur de paraméter leurs profils de réseaux sociaux sur privé.

**Signalement sur la plateforme/le site Internet/l'application où le doxing a eu lieu**

Utilisez la fonction de signalement du site Internet, de l'application ou de la plateforme où le doxing a eu lieu. Les [guides d'utilisation des réseaux sociaux](https://netsafe.org.nz/social-media-safety) de Netsafe expliquent comment procéder.



**Signalement à Netsafe**

Vous pouvez signaler un contenu malveillant à Netsafe :
[Submit a request (Envoyer une demande) – Netsafe](https://report.netsafe.org.nz/hc/en-au/requests/new).
Netsafe fournit également conseils et assistance d'experts en matière de sécurité en ligne. Envoyez un courriel à help @netsafe.org.nz ou un SMS à Netsafe au 4282 pour obtenir de l'aide.

 **Signalement à la police**

Si vous êtes en danger, appelez immédiatement la police en composant le 111.

S'il ne s'agit pas d'une urgence, contactez la police :

* en utilisant le formulaire en ligne 105 ;
* en composant le 105 depuis n'importe quel mobile ou fixe ; ce service est gratuit et disponible 24/7 dans tout le pays.

Le formulaire 105 requiert certaines de vos informations personnelles pour aider la police à traiter votre rapport et vous tenir informé·e. **La police n'utilise ces informations que pour des motifs autorisés.**

 **Signalement au NZSIS**

Si vous soupçonnez qu'un État étranger est à l'origine de votre doxing, vous pouvez le signaler au NZSIS en utilisant son [formulaire en ligne](https://providinginformation.nzsis.govt.nz/#pb6zx0vrt4jibuhfjz4cj1dj6) sécurisé.

Vous n'êtes pas obligé·e de fournir vos informations personnelles telles que votre nom, votre numéro de téléphone ou vos coordonnées si vous ne le souhaitez pas. Vous pouvez également remplir le formulaire dans votre propre langue. Toutes les informations que vous donnez sont **confidentielles et protégées**.
Si vous souhaitez parler à un employé du NZSIS, vous pouvez le joindre en composant
le +64 4 472 6170 ou le 0800 747 224.



Informations à indiquer à Netsafe, à la police ou au NZSIS lors du signalement

Lorsque vous signalez un incident, soyez le plus précis possible. Essayez de prendre une capture d'écran ou de sauvegarder :

* les informations personnelles ou confidentielles qui ont été diffusées ;
* le profil ou le compte de l'utilisateur qui a diffusé vos informations (p. ex. son nom d'utilisateur) ;
* la date et l'heure de diffusion des informations ;
* le nom du site Internet ou de l'application sur lequel la diffusion a eu lieu.

Comment se protéger contre le doxing

**Profitez d'Internet en sécurité**
Consultez[Keeping Safe Online](https://www.ethniccommunities.govt.nz/programmes/security-and-resilience/keeping-safe-online/) pour plus de renseignements.

**Faites preuve de prudence lorsque vous partagez des informations en ligne**
Vérifiez les paramètres de confidentialité de vos réseaux sociaux et vos comptes en ligne. Paramétrez vos profils sur privé pour limiter l'accès à vos informations aux personnes en qui vous avez confiance.

**Effectuez une recherche sur vous-même sur Internet**Recherchez votre nom et vos informations personnelles pour voir quelles informations vous concernant sont accessibles au public. Supprimez toutes les informations personnelles et confidentielles que d’autres peuvent utiliser pour vous nuire, comme votre adresse.

**Gérez les paramètres du GPS et de géolocalisation sur vos appareils**
Les smartphones et les appareils photo sont éventuellement capables d'intégrer des données de localisation dans les photos en utilisant vos paramètres de localisation. Ces données peuvent être utilisées pour identifier vos informations personnelles, comme votre domicile ou l'école de vos enfants. La désactivation de la géolocalisation ou des paramètres de localisation est différente pour chaque appareil. Effectuez une recherche en ligne avec le nom de votre appareil pour connaître la procédure à suivre.